

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 05648 Numéro SIREN : 528 222 656 Nom ou dénomination : 8 NOVEMBRE
--

Ce dépôt a été enregistré le 23/12/2019 sous le numéro de dépôt B2019/057394

8 NOVEMBRE
Société par actions simplifiée au capital de 480 000 euros
Siège social : 22 Rue Edouard Aynard
69100 VILLEURBANNE

528 222 656 RCS LYON

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2019

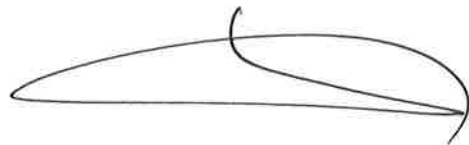
**DOCUMENTS DEPOSES AU
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LYON**

1 - Bilan, compte de résultat et annexe

2- Affectation du résultat.

DOCUMENTS CERTIFIES CONFORMES,

Le Président,
Monsieur Christophe MAYER



implid

Société d'Expertise Comptable
159 Route de Closon – 74330 POISY

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, Brevets et droits similaires	1 050		1 050	1 050
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques Matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	11 436	5 541	5 895	7 412
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
ACTIF CIRCULANT	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	1 094 715		1 094 715	1 094 521
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL II	1 107 201	5 541	1 101 660	1 102 983
Comptes de Régularisation	STOCKS ET EN COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CRÉANCES (3)				
	Clients et Comptes rattachés				
	Autres créances	136 268		136 268	115 103
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	57 111		57 111	35 063
	Charges constatées d'avance (3)	30		30	50
Comptes de Régularisation	TOTAL III	193 409		193 409	150 216
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
Comptes de Régularisation	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 300 610	5 541	1 295 068	1 253 199

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 480 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	480 000	480 000
	RESERVES		
	Réserve légale	48 000	48 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	356 644	429 392
	Report à nouveau		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	223 339	112 251
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	8 844	8 844
TOTAL I		1 116 826	1 078 487
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
TOTAL II			
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
TOTAL III			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	62 292	95 413
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	50 989	68 457
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 616	1 161
	Dettes fiscales et sociales	63 345	9 680
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	TOTAL IV	178 243	174 712
	Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 295 068	1 253 199

(1) Dont à moins d'un an

149 702

112 482

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1	
	France	Exportation	Total	30/09/2018	12
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)					
Ventes de marchandises					
Production vendue de Biens					
Production vendue de Services	96 400		96 400	92 483	
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	96 400		96 400	92 483	
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			8 712	5 724	
Autres produits			1	4	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			105 113	98 211	
CHARGES D'EXPLOITATION (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *			12 828	11 256	
Impôts, taxes et versements assimilés			2 606	1 788	
Salaires et traitements			68 712	59 724	
Charges sociales			26 549	23 043	
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 517	1 520	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Autres charges			6	4	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			112 219	97 336	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			7 106-	875	
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations (3)	230 194	112 135
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V	230 194	112 135
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 411	2 001
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI	1 411	2 001
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	228 784	110 134
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	221 678	111 009
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		113
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		1 814
TOTAL VII		1 927
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	25	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VIII	25	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	25-	1 927
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	1 686-	685
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	335 307	212 273
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	111 968	100 022
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	223 339	112 251

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 295 068.43 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 96 400.00 Euros et dégageant un bénéfice de 223 338.54 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	1 050		
Installations générales agencements aménagements divers	5 442		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 094		
Emballages récupérables et divers	2 900		
TOTAL	11 436		
Autres participations	1 094 521		194
TOTAL	1 094 521		194
TOTAL GENERAL	1 107 007		194

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 050	1 050
TOTAL			1 050	1 050
Installations générales agencements aménagements divers			5 442	5 442
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 094	3 094
Emballages récupérables et divers			2 900	2 900
TOTAL			11 436	11 436
Autres participations			1 094 715	1 094 715
TOTAL			1 094 715	1 094 715
TOTAL GENERAL			1 107 201	1 107 201

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	1 305	1 142		2 447
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 719	375		3 094
TOTAL	4 024	1 517		5 541
TOTAL GENERAL	4 024	1 517		5 541

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 142				
Matériel de bureau informatique mobilier	375				
TOTAL	1 517				
TOTAL GENERAL	1 517				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	141	141	
Groupe et associés	136 128	136 128	
Charges constatées d'avance	30	30	
TOTAL	136 298	136 298	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	62	62		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	62 229	33 689	28 540	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 616	1 616		
Personnel et comptes rattachés	3 004	3 004		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 955	5 955		
Impôts sur les bénéfices	53 035	53 035		
Autres impôts taxes et assimilés	1 351	1 351		
Groupe et associés	50 989	50 989		
TOTAL	178 243	149 702	28 540	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	33 088			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	50 989			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	100.0000	4 800			4 800

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 7 3
Dettes fiscales et sociales	8 9 0
Total	1 2 2 5

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 6 5 0 0 0
Total	1 6 5 0 0 0

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 18/07/2015
 Montant initial de cette garantie : 1 6 5 0 0 0
 Montant restant dû en capital : 6 2 2 9
 Nature de la sûreté réelle : engagement du dirigeant : 130% des sommes dues

8 NOVEMBRE
Société par actions simplifiée au capital de 480 000 euros
Siège social : 22 Rue Edouard Aynard
69100 VILLEURBANNE

528 222 656 RCS LYON

**DÉCISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 26 NOVEMBRE 2019**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019**

**« DEUXIEME DÉCISION
Affectation du résultat**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 223 338,54 euros de la manière suivante :

Origine :

Bénéfice de l'exercice 223 338,54 euros

Affectation :

A titre de dividendes 180 000 euros
Soit 37,50 euros le titre.

Le solde, soit la somme de 43 338,54 euros
Au compte « Autres réserves » est ainsi porté de 356 643,57 euros à 399 982,11 euros.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de janvier 2020.

L'associée unique prend acte que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associée, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

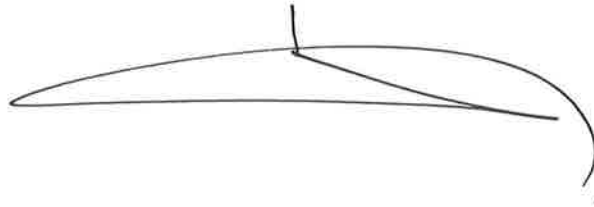
En outre, l'associée unique prend acte que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

e /

Conformément à l'article 243 Bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- **Exercice clos le 30 septembre 2016** : 160 000 euros, soit 33,33 euros par titre ; dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 160 000 euros.
- **Exercice clos le 30 septembre 2017** : 120 000 euros, soit 25 euros par titre ; dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 120 000 euros.
- **Exercice clos le 30 septembre 2018** : 185 000 euros, soit 38,54 euros par titre ; dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 185 000 euros. »

Certifié conforme
Le Président,
Monsieur Christophe MAYER

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of fluid, connected strokes that form a stylized, elongated shape with a small loop at the end.